LA GROGNE CONTRE LA HAUSSE DES PRIX DU TRANSPORT PREND DE L'AMPLEUR À BÉJAIA

La RN 26 fermée et une visite de travail du wali annulée

Les manifestations contre la hausse des tarifs, décidée par une partie des transporteurs dans la wilaya de Béjaïa depuis le mois de septembre, ont pris de l'ampleur jeudi dernier avec de nouvelles actions de fermeture de routes.

Le mouvement de protestation entamé la semaine écoulée par des citoyens de plusieurs villages de la côte Est qui ont coupé la RN 9 à hauteur de El Margha (Boukhlelifa) et Souk El Tenine isolant pratiquement durant trois jours la région du Sahel, s'est propagé jeudi à El Kseur qui a vu les habitants de Tala-Ouazrou (Fénaia) sortir pour bloquer la route nationale 26 au niveau du lieu-dit El Khroub en signe de protestation contre une augmentation «spéculative».

Exacerbés par cette augmentation décidée «sans l'aval» des autorités concernées, notamment la Direction des transports, les protestataires ont dressé des barricades sur cette importante voie de communication reliant la wilaya de Béjaïa à celles de Bouira et Alger, paralysant totalement la circulation automobile durant toute la matinée.

Les usagers de cet axe routier ont dû faire un véritable parcours du combattant en empruntant les chemins de montagne par Adekar ou encore la RN 75 par Il Matten et Amizour pour rejoindre leur destination. Le blocage de cet axe routier a créé des bouchons monstres sur plusieurs kilomètres.

Le wali de Béjaïa, qui devait effectuer une visite de travail et d'inspection dans les communes de Sidi-Aïch et Sidi-Ayad dans la matinée, a purement et simplement annulé son déplacement consécutivement à cette manifestation de rue. Des milliers de travailleurs n'ont pas également pu se rendre à leur travail.

Réagissant à cette nouvelle mesure d'augmentation prise par les transporteurs, le wali de Béjaïa a rappelé que «les augmentations des tarifs relèvent exclusivement du ressort du ministère des Transports avant d'inviter les transporteurs à revenir à l'ancienne tarification». La première autorité de la wilaya a, dans son intervention sur les ondes de la radio locale, déploré ces «successives» entraves aux routes qui pénalisent le citoyen et affectent lourdement l'économie de la wilaya.

Un responsable du port de Béjaïa a révélé que son entreprise accuse un manque à gagner de 2 millions de dinars par heure lors de chaque blocage de la route. D'autres parlent aussi de la «fuite» de certains investisseurs vers d'autres régions plus «clémentes» pour cause de ces récurrentes actions musclées.

Devant cette situation d'étouffement économique et social de cette région de la Basse-Kabylie, les autorités restent «muettes» et semblent impuissantes à mettre fin à cette anarchie qui tend à empoisonner la vie de nombre de travailleurs, d'étudiants et tous les citoyens, contraints quotidiennement à subir le calvaire pour se déplacer à travers la wilaya de Béjaïa.

A. K.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES AVOCATS

Les barreaux d'Algérie désavouent le nouveau projet de loi

L'assemblée générale des barreaux d'Algérie, tenue hier à l'université de Béjaïa, a enregistré une très large adhésion des hommes en robe noire, qui se sont déplacés des quatre coins du pays.

Les discussions autour du retrait définitif du nouveau projet de loi régissant la profession ainsi que les multiples problèmes liés à la défense lors de ses missions ont été les principaux axes de cette rencontre.

Le directeur des affaires civiles au ministère de la Justice, chargé de représenter la tutelle lors de ces journées d'étude, s'est longuement penché sur les nouvelles dispositions du nouveau projet qui, selon lui, est l'un des plus «efficaces» à l'échelle euro-méditerranéenne. Certes, certains points, dira-t-il, «sont objet de polémique, mais nous sommes à l'écoute de nos partenaires de la défense, nous privilégions le dialogue et la concertation au durcissement des positions et aux conflits». Le représentant du ministre de la Justice a expliqué devant les avocats que le projet a été élaboré par une commission composée d'avocats, notamment des bâtonniers et des magistrats, et dirigée par un président de chambre au niveau de la Cour suprême et que celui-ci «pourrait comporter quelques articles méprisants pour nos collègues de la défense, mais on n'a pas écarté l'éventualité d'une correction». «Ce n'est pas le Coran», lancera celui-ci aux centaines d'avocats présents à cette assemblée.

Les robes noires reprochent à ce projet de loi, élaboré par le ministère de la Justice, de briser leur élan et leur crédibilité devant les justiciers en particulier et l'administration en général. Les dispositions énoncées dans ce nouveau texte de loi constituent, selon eux, une «violation des droits de la défense».

La majorité des intervenants s'est félicitée de l'union «sacrée» des bâtonnats nationaux devant les directives unilatérales du ministère de la Justice pour l'élaboration de ce texte. «Nous ne céderons pas au chantage, nous avons payé cher de nos vies, notamment dans les moments difficiles qu'a traversés le pays. L'avocat doit être respecté, il est le défenseur des libertés, il n'est pas au-dessus de la loi, comme le sous-entend le texte. Si nous sommes ici, c'est pour défendre nos droits et pour se pencher sur tous les problèmes liés à la profession», dira Me Idriss, bâtonnier de Béjaïa.

Kamel Gaci

Le maire FLN de Chemini démissionne

Le maire de Chemini, dans la région de Sidi-Aïch, Houari Hamid, élu sur une liste du FLN le mois de novembre 2007, a décidé de jeter l'éponge à quelques mois des prochaines élections locales en déposant mercredi dernier sa demande de démission auprès du wali de Béjaïa. L'édile de Chemini motive son retrait de la gestion des affaires de la cité par «une fatigue accumulée durant son mandat et des problèmes familiaux», a-t-il mis en avant sur les ondes de la radio locale.

A. K.

SIT-IN DEVANT L'UNIVERSITÉ DE HASSIBA-BEN-BOUALI DE CHLEF

Les détenteurs des diplômes classiques réclament l'accès en master

En signe de protestation, les détenteurs de licences et des ingéniorats de l'ancien régime ont observé, mercredi dernier, un sit-in devant l'université de Hassiba-Ben-Bouali de Chlef, UHBC. Des centaines de jeunes gens et également de jeunes filles ont bloqué l'accès du pôle principal de l'université situé à proximité du centre-ville de Chlef. De plus, les protestataires réclament l'accès et l'inscription en masters dispensés au niveau des différentes facultés de l'université selon ce que stipule la circulaire ministérielle du 11 octobre 2010. Une autre décision a été prise à l'issue de la conférence nationale des universités du 27 mars dernier, fixant les modalités du système de passerelles entre le système classique et le système LMD. Le refus de l'administration en est le motif principal. «Nous voulons poursuivre nos études en master mais l'administration a refusé de donner une suite favorable, chose qui nous a poussés à bloquer l'accès de l'université», explique une licenciée en sciences commerciales. Les protestataires ont décidé de poursuivre leur mouvement de protestation jusqu'à ce que le recteur satisfasse leurs revendications. «Nous continuerons ainsi jusqu'à obtention d'un résultat favorable du recteur», enchaîne un autre protestataire. D'autre part, Mohamed Fawzi Fekawni, le vice-recteur chargé de la pédagogie, rassure ces diplômés souhaitant poursuivre leurs études en master du système LMD, que la circulaire ministérielle n°06 est en leur faveur. «Nous avions une bonne intention pour les intégrer, d'ailleurs, nous avons ouvert un espace sur le site de l'UHBC pour leur permettre de s'inscrire, et ce, depuis le mois d'avril dernier», s'explique le même responsable qui a promis que les dossiers déposés au niveau de chaque faculté seront traités à partir de dimanche prochain en sélectionnant 20% pour chaque domaine de master, selon un ordre de mérite après le classement des dossiers pédagogiques par moyenne de cursus.

Zakarya Mahfoud

COMMUNIQUÉ NEDJMA : PREMIER ANNIVERSAIRE DU CHALLENGE «NOUDJOUM EL WILAYATE»

Les meilleurs co-distributeurs et points de vente du Challenge de l'Eté 2011 récompensés

Le challenge «Noudjoum El Wilayate Eté 2011», lancé par Nedjma en direction de son réseau de distribution du 1er août au 30 septembre 2011, a pris fin avec une cérémonie grandiose organisée ce jeudi 13 octobre 2011 au Grand Hôtel Mercure à Alger, pour la remise de prix aux points de vente (PDV) et Co-distributeurs partenaires lauréats.

Cette cérémonie marque, également, le premier anniversaire du Challenge «Noudjoum El Wilayate», lequel, tout au long de l'année, a récompensé dans ses différentes éditions, Hiver, Printemps, Automne et Eté, les partenaires du large réseau de distribution de Nedjma.

Pour ce défi de l'Eté, les points de vente et les co-distributeurs gagnants de chaque wilaya ont été sélectionnés parmi ceux ayant cumulé le plus grand nombre de points dans les rechargements électroniques Storm et la vente des différentes offres Nedjma (Star Hala, Nedjma Plus et Option 2000), et ce, durant les deux mois du grand défi. Les cinq (05) meilleurs PDV des neuf wilayas du Centre et le meilleur co-distributeur de chaque région (Nord, Sud, Est et Ouest) ont été distingués. Plusieurs cadeaux de marque Samsung dont des téléviseurs écran LCD, des ordinateurs portables, des téléphones multimédias, des chaînes Hi-Fi, des démodulateurs leur ont été offerts en reconnaissance de leurs efforts. Aussi, le meilleur co-distributeur de chaque wilaya du centre a gagné un superbe téléviseur LCD. De plus, le point de vente et le co-distributeur de chaque région ayant réalisé la meilleure performance en chiffre d'affaires et en points cumulés ont reçu un véhicule utilitaire, Peugeot Bipper pour le PDV et un Peugeot Boxer pour le co-distributeur.

Dans le cadre de ce même challenge estival, le PDV «Ambassadeur» de l'offre Option 2000 et le PDV «Ambassadeur» du service de rechargement électronique Storm M'Stor, ayant réalisé les meilleurs résultats durant le mois de Ramadan, ont été récompensés. Les meilleurs co-distributeurs «Ambassadeurs» du produit TPE (terminal de paiement électronique) de chaque région durant le mois sacré ont été également distingués. Au challenge «Noudjoum El Wilayet Eté» s'ajoute le «Super Challenge Sim et Storm» lancé du 28 juin au 18 août 2011 et qui a récompensé le Meilleur réseau de distribution des régions Centre, Est et Ouest. Les meilleurs co-distributeurs de chaque wilaya ont remporté des produits Samsung alors que les meilleurs co-distributeurs gagnants des trois régions (Centre, Est et Ouest) se sont vu offrir un véhicule touristique de marque Renault.

Outre la cérémonie d'Alger pour les gagnants du Centre, d'autres cérémonies de remise de prix aux gagnants des régions Est et Ouest ont été organisées. Celle de la région Sud est prévue dans le courant de ce mois d'octobre.

Le Challenge «Noudjoum El Wilayate Eté» s'inscrit dans le cadre des actions de fidélisation organisées par Nedjma envers son réseau de distribution partout en Algérie. Cette opération répond également à la volonté de Nedjma de dynamiser son réseau de vente et de distribution et d'inciter ses partenaires à poursuivre leurs efforts afin de satisfaire ses fidèles clients.